



Synthèse des questions – réponses à l'issue des présentations

Version longue

Souveraineté numérique et gestion des données sensibles

Les participants ont exprimé leur inquiétude quant aux limites réelles de l'autonomie numérique de la Suisse face aux géants technologiques et à la gestion des données sensibles dans le cloud.

Les intervenants s'accordent sur le fait qu'une souveraineté numérique complète est difficile, voire impossible à atteindre. Ils soulignent l'importance de faire des choix stratégiques sur ce qui doit rester sous contrôle local. L'utilisation du cloud est jugée inévitable, mais nécessite des choix réfléchis sur les types de données à y stocker. Une réflexion stratégique à long terme, en dialogue avec les citoyens, est nécessaire pour déterminer les priorités de protection.

Impact culturel et social de l'IA

Les participants ont manifesté leur préoccupation concernant les risques de l'IA pour la culture et l'identité, ainsi que son influence sur les comportements sociaux, particulièrement chez les jeunes.

Les intervenants reconnaissent l'impact significatif des grands modèles de langage, principalement développés hors de Suisse et d'Europe, sur la culture et l'identité. Ils comparent cette situation aux débats passés sur l'influence culturelle américaine via la télévision et le cinéma. Ils s'accordent sur l'importance de promouvoir la diversité culturelle et linguistique face à cette influence. Concernant les comportements sociaux, ils notent que l'interdiction n'est plus une option viable face à l'adoption rapide de ces technologies par les jeunes, et suggèrent plutôt d'encourager une utilisation critique et réfléchie de ces outils.

Littératie des données et fracture numérique

Les participants ont soulevé des questions sur les moyens d'améliorer la compréhension des données dans la population et les approches pour former efficacement les personnes ayant une faible littératie dans ce domaine.

Les intervenants insistent sur l'importance de commencer l'éducation à la littératie des données dès le plus jeune âge. Ils mentionnent l'existence d'une Charte suisse de littératie des données

qui fournit un cadre commun précieux. Ils soulignent que cette littérature va au-delà de la simple compétence numérique et doit inclure une réflexion critique sur la production et la consommation de données. Un défi majeur identifié est la formation des formateurs eux-mêmes, beaucoup d'enseignants manquant actuellement des compétences nécessaires dans ce domaine.

Droit à l'oubli et protection des données

Les participants ont cherché des solutions pratiques pour les citoyens souhaitant faire valoir leur droit à l'oubli et des garanties pour la protection des données personnelles face à l'IA.

Les intervenants expliquent que le droit à l'oubli, intégré au droit à l'intégrité numérique dans la constitution genevoise, s'applique principalement vis-à-vis du secteur public. Pour les informations détenues par des entreprises privées, il faut contacter directement chaque prestataire selon leurs conditions spécifiques, un processus reconnu comme fastidieux. Ils soulignent l'importance des cadres légaux comme la LIPAD (loi cantonale sur la protection des données) tout en reconnaissant que les droits fondamentaux doivent être équilibrés avec d'autres considérations.